

# Chemise à couverture transparente A4+ avec porte-étiquette 115x16 mm

|            |        |                           |               |
|------------|--------|---------------------------|---------------|
| Références | 251006 | Quantité d'unité de vente | 25 Pièce      |
| Couleur    | bleu   | Code EAN du produit       | 4005546201085 |



## Materialinformation

|                           |   |   |
|---------------------------|---|---|
| face (arrière)            | PVC-U (dur)   |   |
| insertion (amovible)      | PVC-P (souple)  | 3 |
| feuille (recto)           | PVC-U (dur)   |   |
| languette                 | acier (n° de matériel 1.0330), enveloppé de PE (polyéthylène) |   |
| bande de recouvrement     | PVC-U (dur)   |   |
| pochettes supplémentaires | PVC-P (souple)  | 3 |
| étiquette de papier       | papier (300 g/m²)   |   |

3 Le plastifiant contenu dans ce composant PVC-P (PVC souple) n'étant pas une substance SVHC n'est pas soumis à l'obligation d'information REACH.  
dioctyle téréphtalate (bis[2-ethylhexyl] benzène-1,4-dicarboxylate (DOTP/DEHT)  
CAS n° 6422-86-2  
EINECS n° 229-176-9

[fondement juridique : directive REACH (CE) n° 1907/2006, art. 57, annexe XIV]

Ce plastifiant n'est pas mentionné dans la liste des substances candidates REACH et est homologué comme matériau destiné au contact alimentaire (conformément à UE/10/2011, annexe 1, tableau 1, substance FCM n° 798 / réf. n° 92200 / additifs) et également aux enfants (conformément à 2009/49/UE, DIN EN 71-1:2015-02).

251006\_MDS\_DURABLE\_fr\_FR.pdf | 2023-05-14 12:02

1/1

### Information concernant la liste des substances candidates REACH/SVHC :

Suivant la confirmation donnée par nos fournisseurs, aucune des substances mentionnées dans la liste actuelle des substances candidates n'est employée dans la fabrication des produits présentés ici, ni intentionnellement ajoutée. Si cette déclaration devait ne pas s'appliquer à un composant d'un produit, l'information exacte sur la substance est indiquée à la rubrique Information sur les matériaux. La présence de traces ubiquitaires ne peut pas être totalement exclue. Ni les matières premières, ni les produits finis ne sont analysés dans le but de révéler la présence des substances mentionnées.